

# Structures familiales

## La structure familiale des ménages en pleine évolution

**E**n 2013, 169 757 ménages sont recensés en Guadeloupe, parmi lesquels 63 % regroupent des familles et 37 % des ménages d'une personne seule ou autres types de ménages. La structure familiale guadeloupéenne se modifie avec une prédominance des familles monoparentales (39 %) par rapport aux couples avec enfant(s) (36 %) et aux couples sans enfant (25 %). La monoparentalité reste donc primordiale et les unions peu courantes. Alors que les familles nombreuses diminuent, le nombre de personnes seules et de seniors de 65 ans et plus continue d'augmenter.

Maud Tantin-Machecler

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la population de Guadeloupe est estimée à 402 119 habitants, un peu moins qu'en 2012 (-0,3 %), mais plus qu'en 2008 (+0,1 %).

La région regroupe 169 757 ménages, soit 2080 ménages de plus qu'en 2012 et 11 000 de plus qu'en 2008. Près de deux tiers d'entre eux sont des ménages constitués de famille(s), un tiers est constitué d'une seule personne. Les autres ménages sans famille sont peu nombreux.

Les familles monoparentales sont les plus nombreuses. Parmi les 110 364 familles au RP 2013, 39,1 % sont des familles monoparentales, dont 35,3 % concernent les femmes. Les couples avec enfant(s) et sans enfant sont moins nombreux, respectivement 35,7 % et 25,2 % (figure 1).

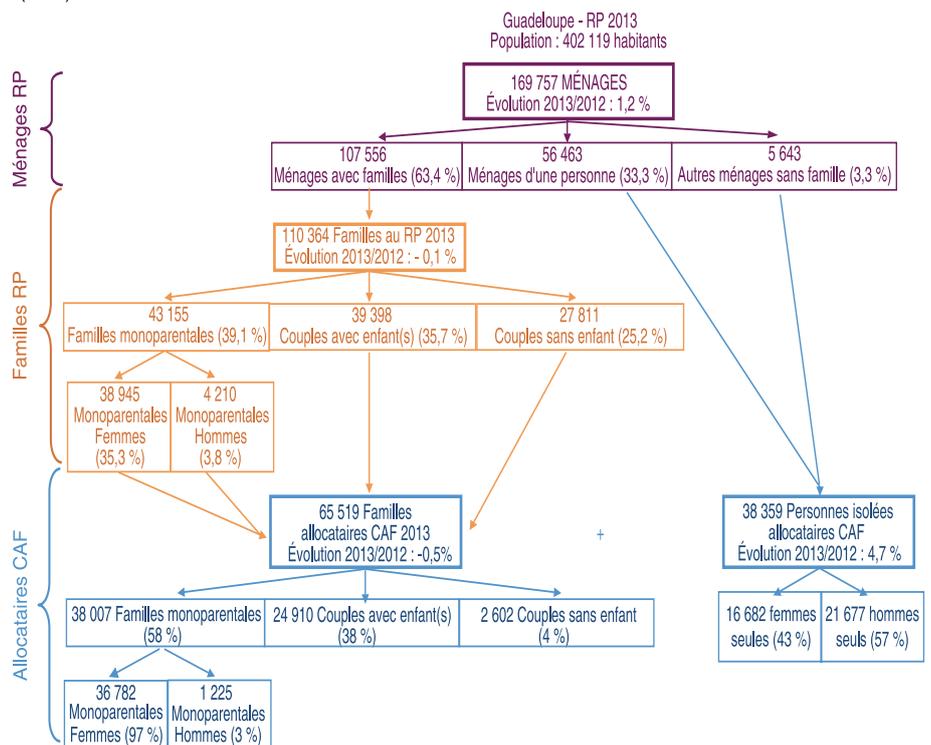
La structure familiale des ménages continue de se modifier en Guadeloupe comme en France hexagonale.

### De plus en plus de personnes seules et de familles monoparentales

En Guadeloupe, comme dans l'hexagone, la proportion de ménages de personnes seules augmente. En 2013, un tiers des ménages guadeloupéens est dans cette situation, soit trois points de plus qu'en 2008 et neuf points de plus qu'en 1999. Ils sont, cependant, un peu moins nombreux que dans l'hexagone (35 %, soit +1,5 point durant la dernière période). La part des ménages de familles monoparentales (24 %) est identique à 2008, après une augmentation de un point par rapport à 1999. À l'inverse, et bien que les ménages composés de couples restent toujours les plus représentatifs, ils diminuent et ne représentent plus que 39 % de l'ensemble des ménages, soit 4 points de moins qu'en 2008 (figure 2).

### 1 Deux tiers des ménages sont constitués de familles

Répartition des ménages et des familles au sens du RP et des familles et personnes isolées au sens CAF en 2013 (en %)



Sources : Insee, Recensement de la Population (RP) 2013 (exploitation complémentaire) et Caisse d'Allocations Familiales Guadeloupe 2013.

### La Caisse d'Allocations Familiales prend en charge six familles sur dix

La méthodologie développée par la Caisse d'Allocations Familiales de Guadeloupe (CAF) pour définir les bénéficiaires de prestations légales conduit à un nombre de familles « allocataires » moindre que celui défini par le RP. Ainsi, seuls 60 % des familles dénombrées au RP sont prises en compte par la CAF de Guadeloupe. Parmi elles, 56 % sont des familles monoparentales avec une femme comme chef de famille, 2 % des familles monoparentales avec un homme comme chef de famille, 38 % de couples avec au moins un enfant et 4 % de couples sans enfant.

Dans le cadre d'aides au logement et d'aides sociales, la CAF prend également en charge 70 % des personnes isolées recensées au RP. Parmi elles, 43 % sont des femmes, 57 % des hommes.

Les ménages de trois ou quatre personnes sont majoritaires en Guadeloupe (31 %), alors que, dans l'hexagone, ce sont les ménages de deux personnes. Le nombre moyen de personnes par ménage est d'ailleurs plus élevé en Guadeloupe, 2,4 personnes contre 2,2 personnes dans l'hexagone.

### Prédominance des familles avec un unique enfant

La proportion de familles avec un seul enfant continue d'augmenter et reste la plus importante en Guadeloupe. En 2013, elles représentent 38 % de l'ensemble des familles, soit une augmentation de 7 % sur les cinq dernières années et de 11 % depuis 1999. Les familles sans enfant, qui représentent un quart des familles, ont également crû, mais avec des taux bien plus importants, soit + 11 % entre 2008 et 2013 et + 32 % entre 1999 et 2013.

Le nombre de familles diminue dès que le nombre d'enfants augmente. Si le taux baisse très peu pour les familles avec deux enfants (- 2 % entre 2008 et 2013 et - 5 % entre 1999 et 2013), il atteint respectivement - 17 % et - 39 % pour les familles nombreuses (ayant trois enfants ou plus). Dans l'hexagone, plus de quatre familles sur dix n'ont pas d'enfant. Une famille sur quatre a un seul enfant, une sur cinq en a deux et seule une famille sur dix est une famille nombreuse (figure 3).

### Davantage de familles monoparentales également

Les familles monoparentales continuent d'augmenter et sont actuellement un peu plus nombreuses que les familles nucléaires (couples avec au moins un enfant). Elles représentent 39 % de l'ensemble des familles,

dont neuf sur dix se composent d'une femme comme personne de référence et une sur dix d'un homme. Au contraire, les couples avec enfant(s) diminuent et passent de 40 % en 2008 à 36 % en 2013 (figure 4).

Les familles guadeloupéennes sont un peu plus âgées que les familles hexagonales. Dans 23 % des familles, la personne de référence (*définitions*) a moins de 30 ans et, dans la moitié, elle est âgée de 40 à 59 ans, soit respectivement - 3,7 points et + 6,3 points par rapport à l'hexagone.

La monoparentalité est plus répandue en Guadeloupe et en Martinique que dans l'hexagone. C'est un mode de vie qui existe depuis longtemps aux Antilles. Ainsi, en 2013, 39 % des familles sont monoparentales en Guadeloupe, 41 % en Martinique, alors qu'elles représentent à peine 15 % en hexagone (figure 5).

En Guadeloupe, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 8 % entre 2008 et 2013 et de 13 % entre 1999 et 2013. Le rythme annuel moyen de croissance est plus élevé entre 2008 et 2013 (+ 1,5 %) qu'entre 1999 et 2008 (+ 0,5 %). En hexagone, bien que les familles monoparentales soient moins importantes que les couples avec ou sans enfant, leur proportion évolue plus rapidement que dans notre région. Elle augmente de 10 % au cours de la première période et de 28 % au cours de la seconde, soit un rythme annuel moyen respectivement de + 1,7 % et + 1,9 %.

Seuls 10 % des familles monoparentales sont représentées par un homme, un taux quasi-identique aux périodes précédentes, malgré une croissance plus élevée que les femmes durant les cinq dernières années en Guadeloupe comme en hexagone.

Le nombre d'enfants au sein des familles monoparentales diminue. En 1999, la moitié de ces familles n'ont qu'un seul enfant, elles sont près de six sur dix en 2013 (un taux quasi identique à l'hexagone) et seuls 15 % en ont trois ou plus en 2013 (11 % en hexagone) contre 21 % en 1999.

L'image type de la famille monoparentale en Guadeloupe se résume à une femme seule avec un enfant. La personne de référence est âgée de 40 à 59 ans dans la moitié des familles monoparentales, moins que

### Le « concept ménage » et le « concept famille »

Un **ménage** regroupe l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être composé d'aucune, d'une ou de plusieurs familles. Dans un ménage, une personne vit :

- soit seule,
- soit au sein d'une famille,
- soit « isolée ».

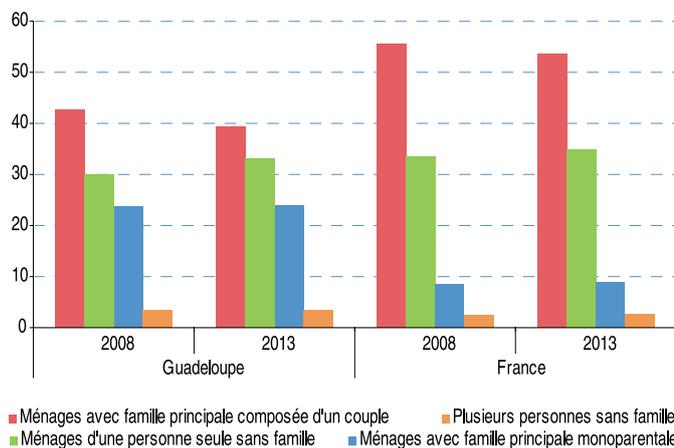
Une **famille**, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant,
- soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Une famille est dite **nombreuse** lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus. Pour qu'une personne soit **enfant d'une famille**, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant vivant dans le même ménage.

## 2 De plus en plus de ménages de personnes seules

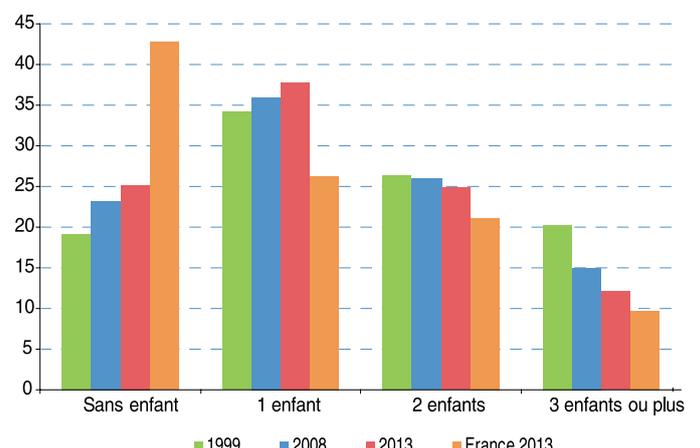
Ménages selon la structure familiale (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013 (exploitation complémentaire).

## 3 Davantage de familles avec un seul enfant

Familles selon le nombre d'enfants (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2008 et 2013 (exploitation complémentaire).

parmi les couples avec enfant(s) où elles sont 60 % dans cette tranche d'âge.

Seuls 42 % des chefs de familles monoparentales sont en emploi. Trois sur dix sont au chômage et autant sont inactifs. Les femmes sont moins nombreuses à exercer une activité (quatre sur dix, six sur dix en hexagone). Chez les hommes, la moitié travaille, alors qu'en hexagone ils sont sept sur dix.

### Près d'un enfant sur deux vit dans une famille monoparentale

Parmi les enfants de moins de 25 ans, 48 % vivent dans une famille monoparentale. Alors que ce type de famille croît de 8 % entre 2008 et 2013, le nombre d'enfants vivant dans cette situation ne croît que de 0,4 %.

Parmi eux, près de six sur dix vivent avec un parent monoparental inactif, légèrement plus qu'en 2008. De fait, plus de la moitié des enfants vit dans une famille nucléaire et, pour 14 % d'entre eux, les deux parents sont inactifs.

Dans l'hexagone, seul un cinquième des enfants de moins de 25 ans vit dans une famille monoparentale et 7 % avec un parent monoparental inactif. Ils sont deux fois moins nombreux à vivre dans un foyer où les deux parents sont inactifs (figure 6).

### La monoparentalité est plus élevée dans les communes à forte population

Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, capitale économique pour l'une et capitale administrative pour l'autre, sont les deux communes de Guadeloupe où les taux de familles monoparentales sont les plus élevés, respectivement 60 % et 57 %. Elles sont suivies par la commune de Baie-Mahault, poumon

## 4 Augmentation des familles monoparentales

Familles selon le nombre total d'enfants (en nombre et %)

	2008		2013		Évolution 2013/2008 (%)	Hexagone 2013	
	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	%
Couples sans enfant	25 095	23	27 811	25	11	7 505 642	43
Couples avec enfant(s)	43 207	40	39 398	36	-9	7 473 279	43
avec 1 enfant	17 475	16	17 087	15	-2	3 063 237	17
avec 2 enfants	16 705	15	15 223	14	-9	2 988 389	17
avec 3 enfants ou plus	9 027	8	7 088	6	-21	1 421 653	8
Familles monoparentales Femmes	36 469	34	38 945	35	7	2 104 751	12
avec 1 enfant	19 139	18	21 704	20	13	1 251 987	7
avec 2 enfants	10 516	10	11 239	10	7	600 531	3
avec 3 enfants ou plus	6 814	6	6 003	5	-12	252 234	1
Familles monoparentales Hommes	3 533	3	4 210	4	19	442 413	3
avec 1 enfant	2 319	2	2 880	3	24	288 825	2
avec 2 enfants	860	1	1 011	1	18	118 154	1
avec 3 enfants ou plus	353	0	318	0	-10	35 434	0
<b>Ensemble des familles</b>	<b>108 304</b>	<b>100</b>	<b>110 364</b>	<b>100</b>	<b>2</b>	<b>17 526 085</b>	<b>100</b>
sans enfant	25 095	23	27 811	25	11	7 505 642	43
avec 1 enfant	38 933	36	41 671	38	7	4 604 048	26
avec 2 enfants	28 082	26	27 473	25	-2	3 707 073	21
avec 3 enfants ou plus	16 193	15	13 409	12	-17	1 709 321	10
moins de 3 enfants	67 015	62	69 144	63	3	8 311 122	47

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013 (exploitation complémentaire).

économique de la région, où la moitié des familles sont des monoparentales.

En définitive, les familles monoparentales sont surtout regroupées à proximité des deux grands pôles urbains de la région : la Communauté d'agglomération Cap Excellence qui accueille 59 % des logements sociaux de Guadeloupe, alors qu'elle ne recense que 25% de la population et la Communauté d'agglomération du Sud-Basse-Terre qui accueille 13 % des logements sociaux et recense 21 % de la population (figures 7 & 8).

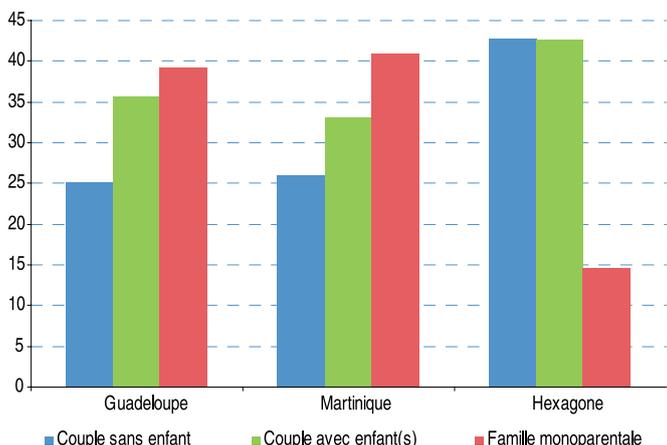
### Baisse des mariages et maintien des divorces

Les Guadeloupéens sont peu enclins au mariage par rapport aux métropolitains. En 2013, à l'âge légal du mariage (15 ans ou plus), seuls 34 % sont mariés. La part d'hommes mariés est plus élevée de 4 points que la moyenne régionale et de 6 points que la part des femmes. Dans l'hexagone, 46 % des personnes en âge d'être mariés le sont, 48 % d'hommes contre 44 % de femmes.

En 2013, 1 136 mariages ont été célébrés en Guadeloupe : 1 128 entre personnes de

## 5 Un taux élevé de familles monoparentales aux Antilles

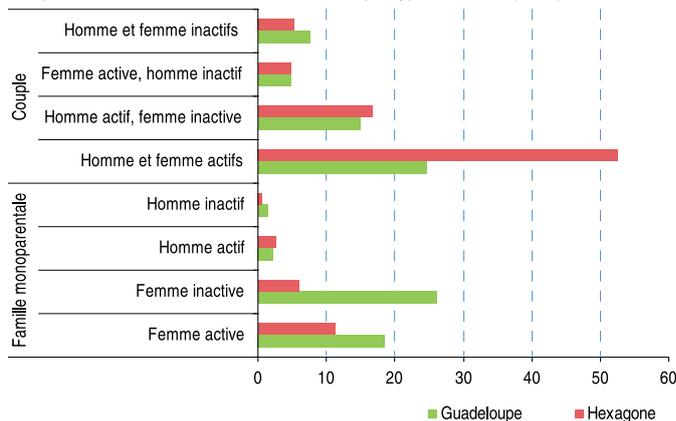
Répartition des familles aux Antilles et en Hexagone (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013 (exploitation complémentaire).

## 6 Une majorité d'enfants vit dans une familles monoparentales ou le parent est inactif

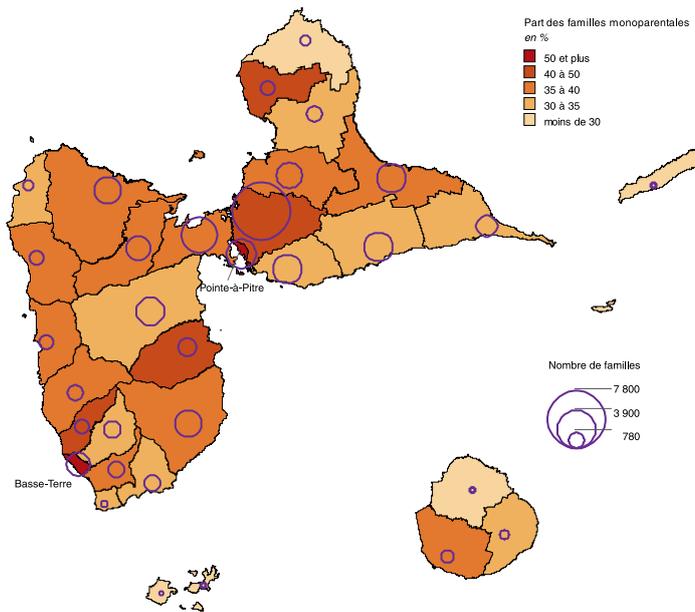
Répartition des enfants de moins de 25 ans par type de famille (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

**7 Davantage de familles monoparentales à proximité des pôles urbains**

Part des familles monoparentales et effectif de l'ensemble des familles par commune en 2013



Source<sup>A</sup>: Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

**8 8 % de familles monoparentales de plus**

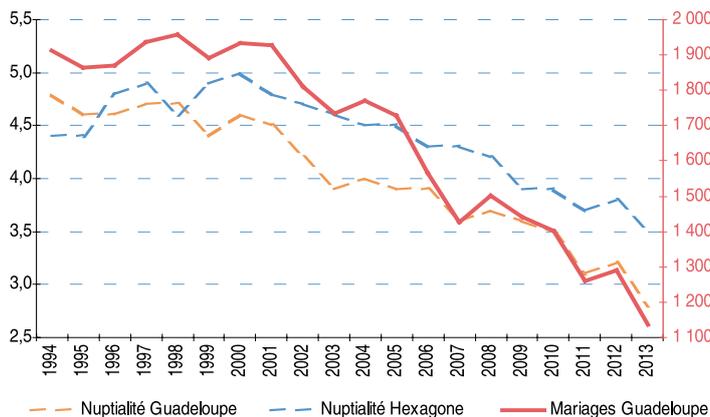
Structure des familles monoparentales comparée aux évolutions de la population et des logements sociaux par commune (en %)

	Part dans le total des familles 2013	Évolution 2013 / 2008		
		des familles monoparentales	de la population	Part des logements sociaux
Les Abymes	49,8	8,6	-2,2	28,9
Anse-Bertrand	28,3	3,3	9,4	0,4
Baie-Mahault	38,8	17,3	1,7	11,3
Baillif	42,1	-0,7	-1,9	0,6
Basse-Terre	57,4	-0,4	-8,4	5,6
Bouillante	35,1	-0,9	-1,5	0,7
Capesterre-Belle-Eau	38,3	8,3	-0,7	1,6
Capesterre-de-Marie-Galante	33,6	-12,5	-3,9	0,2
Gourbeyre	37,4	24,3	-4,4	1,3
La Désirade	27,9	61,1	-4,9	0,0
Deshaies	32,0	1,1	-3,9	0,3
Grand-Bourg	39,0	20,7	-4,7	0,9
Le Gosier	31,4	-0,7	0,0	1,5
Goyave	47,2	7,1	1,3	4,3
Lamentin	38,0	10,6	0,4	3,3
Morne-à-l'Eau	39,9	18,0	0,0	2,2
Le Moule	37,5	18,2	5,2	2,4
Petit-Bourg	32,9	11,0	8,4	5,1
Petit-Canal	34,3	2,3	-1,5	0,5
Pointe-à-Pitre	60,0	7,7	-8,1	18,7
Pointe-Noire	38,8	8,9	-6,9	0,1
Port-Louis	42,8	14,9	5,5	1,6
Saint-Claude	30,7	-3,5	0,6	1,7
Saint-François	30,9	12,0	4,5	1,4
Saint-Louis	22,9	-22,5	-10,8	0,0
Sainte-Anne	34,4	8,3	5,1	2,3
Sainte-Rose	35,1	-0,5	2,8	1,8
Terre-de-Bas	24,2	99,1	6,0	0,0
Terre-de-Haut	24,2	2,7	-6,3	0,1
Trois-Rivières	32,6	-5,0	-3,0	0,9
Vieux-Fort	32,0	4,7	3,7	0,1
Vieux-Habitants	37,8	-1,0	-3,5	0,1
<b>Guadeloupe</b>	<b>37,3</b>	<b>7,9</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

**9 Baisse générale de la nuptialité**

Évolution du taux de nuptialité et du nombre de mariages (en ‰ et en nombre)



Lecture<sup>A</sup>: en Guadeloupe, le taux de nuptialité est passé de 4,4 ‰ en 1999 à 2,8 ‰ en 2013 et de 4,9 ‰ en 1999 à 3,5 ‰ en 2013 dans l'hexagone. Parallèlement, le nombre de mariages est passé de 1 892 à 1 136 durant la même période en Guadeloupe.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

sexe différent et huit entre personnes de même sexe, soit 155 mariages de moins qu'en 2012 (- 12 %). Depuis ces deux dernières décennies, le nombre de mariages ne cesse de diminuer. De 1 892 en 1999, il passe à 1 502 en 2008, soit 21 % de moins et 40 % de moins entre 2013 et 1999. Le taux de nuptialité (*définitions*) de 3,7 ‰ en 2008 passe à 2,8 ‰ en 2013. Cette baisse, bien que moindre, s'applique également en France hexagonale, passant de 4,1 ‰ en 2008 à 3,5 ‰ en 2013 (*figure 9*).

L'âge moyen au mariage est plus élevé en Guadeloupe que dans l'hexagone. Les hommes ont 40,4 ans en moyenne, les

femmes 38,1 ans ; ils ont respectivement 36,5 ans et 35,1 ans dans l'hexagone.

En 2013, 806 divorces ont été enregistrés, 96 de moins qu'en 2012. Bien qu'ils aient diminué de 11 %, le nombre de divorces marque une certaine stabilité dans le temps, autour de 800 par an ces cinq dernières années.

Le nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) a connu une forte évolution entre 2007 et 2011. Après avoir fortement baissé en 2012 (- 19 %) suite à une modification fiscale, il augmente de nouveau en 2013 où 223 Pacs sont conclus en Guadeloupe, soit un Pacs conclu pour neuf mariages célébrés. ■

**Situation conjugale**

Depuis le recensement de la population 2013, seule est collectée une information sur la situation conjugale, mêlant statut matrimonial légal (personne mariée, pacsée, veuve ou divorcée) et situation conjugale de fait (personne en concubinage, union libre ou célibataire). Cette situation conjugale correspond à ce que les personnes ont déclaré et peut donc parfois différer de leur situation légale. L'union libre ou la liaison par un Pacs ne constitue pas un état matrimonial légal. Avant 2013, seul l'état matrimonial légal était déclaré.

**Mariages des mineurs**

Pour aider à lutter contre les mariages forcés, l'âge légal du mariage des femmes a été aligné sur celui des hommes par une proposition de loi, adoptée en deuxième lecture par le Sénat, dans la nuit du 24 au 25 janvier 2006. Ce n'est donc qu'à compter de 18 ans qu'une femme, comme un homme, sera libre de se marier. L'article 144 du Code civil, modifié par la Loi n°2013-404 du 17 mai 2013, dispose que l'homme et la femme ne peuvent contracter mariage avant dix-huit ans révolus, sous réserve des dispenses d'âge accordées, pour des motifs graves, par le Procureur de la République.

### Zoom - Les grandes tendances démographiques

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la population de Guadeloupe est de 402 119 habitants. Sur les cinq dernières années, l'accroissement annuel moyen est quasi nul (+0,02 %). Les femmes sont encore plus nombreuses que les hommes, leur proportion augmente durant la période de 1,8 %, alors que celle des hommes baisse de 0,5 % (figure 10).

#### Ralentissement démographique

La Guadeloupe a connu une croissance démographique forte jusqu'à la fin des années 90, exclusivement tirée par l'excédent naturel, les naissances étant plus nombreuses que les décès. Depuis, on constate un ralentissement : le taux d'accroissement annuel moyen de 0,9 % entre 1990 et 1999 est passé à 0,6 % entre 1999 et 2006 puis à 0,1 % entre 2008 et 2013. Un rythme d'ailleurs plus lent qu'en France hexagonale (0,5 %).

Ce ralentissement s'explique, d'une part, par la diminution du solde naturel, l'excédent des naissances (5 069) sur les décès (2 951), en 2013, s'étant réduit, surtout depuis 2007 et, d'autre part, par un déficit soutenu du solde migratoire (figure 11).

Un peu plus faible qu'en 2008, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) (définitions) se stabilise à 2,2 enfants par femme, parallèlement à une baisse de 6 % du nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) entre 2008 et 2013. L'ICF est plus élevé qu'en Martinique et qu'en France (respectivement 1,92 et 1,97 enfant par femme). La Réunion et Guyane se caractérisent par des taux de fécondité plus dynamiques.

#### Vieillesse de la population

Le vieillissement de la population guadeloupéenne continue : les populations les plus jeunes diminuent au profit des plus âgées.

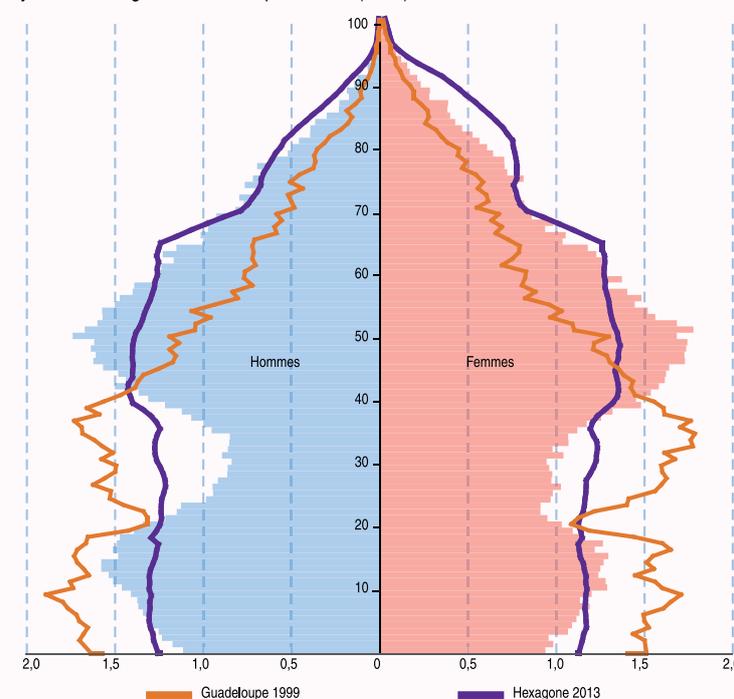
Les générations de moins de 45 ans ont d'abord baissé de 17 % entre 1999 et 2008, puis de 9 % entre 2008 et 2013. En définitive, elles ac-

cusent une baisse de 25 % entre 1999 et 2013. À l'inverse, les générations de 45 ans et plus ont augmenté de 25 %, (voire 26 % pour les 60 ans et plus) durant la première période puis de 16 % (20 % pour les 60 ans et plus) durant la deuxième période. Ainsi, en 2013, les personnes de 45 ans et plus sont une fois et demie plus nombreuses qu'en 1999 (+ 45 % et + 51 % pour les 60 ans et plus) (figure 12). Néanmoins, entre 1999 et 2013, la tranche d'âge 20-40 ans est le plus déficitaire ; elle a diminué de 25 %, au rythme annuel moyen de 2 % durant la période. L'âge moyen de la population augmente également. Il était estimé à moins de 30 ans en 1990 (36,9 ans en France hexagonale), à 33,1 ans en 1999 et à 38,9 en 2013 (40,3 ans en France hexagonale), réduisant ainsi l'écart avec la France.

Malgré ce vieillissement, la population guadeloupéenne est encore jeune et plus jeune que celle de la France hexagonale. Les moins de 30 ans sont plus nombreux de 1,3 point que ceux de France hexagonale et les personnes de 60 ans et plus sont, quant à elles, plus nombreuses en France hexagonale qu'en Guadeloupe (+ 3,1 points). En 2013 les femmes représentent toujours plus de la moitié de la population (53,7 %), deux points de plus qu'en France hexagonale. Elles sont pourtant moins nombreuses jusqu'à 25 ans. C'est aux âges supérieurs que la situation s'inverse : elles sont plus nombreuses surtout entre 25 et 44 ans et à partir de 75 ans. Les taux de décès, plus élevés chez les hommes que chez les femmes aux jeunes âges, expliquent largement ce constat.

### 10 Poursuite du vieillissement de la population

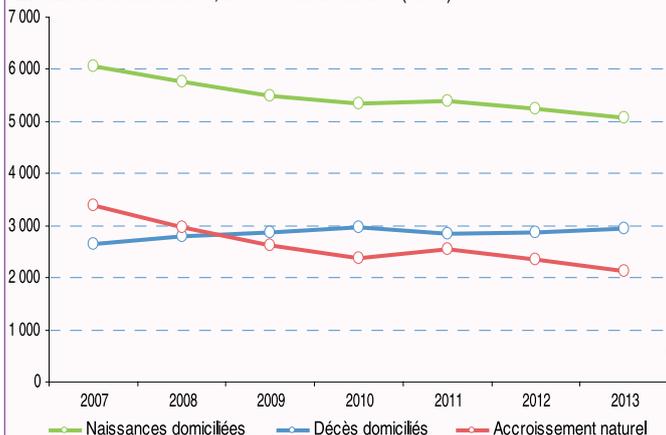
Pyramide des âges de Guadeloupe en 2013 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2013 (exploitation principale).

### 11 Un solde naturel en baisse

Évolution des naissances, décès et solde naturel (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2013 (exploitation principale).

### 12 Une fois et demie plus de personnes de 45 ans et plus entre 1999 et 2013

Évolution de la population selon la tranche d'âge (en %)

	1999	2008	2013	2008 /1999	2013 /2008	2013 /1999
0 - 14 ans	25	22	21	-14	-8	-21
15 - 29 ans	22	18	17	-23	-6	-28
30 - 44 ans	24	22	19	-13	-14	-25
45 - 59 ans	15	20	22	24	13	39
60 - 74 ans	9	12	14	23	20	48
75 - 89 ans	4	5	6	28	17	50
90 et plus	0	1	1	66	26	110
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-5</b>	<b>0,1</b>	<b>-5</b>
Moins de 30 ans	47	41	38	-18	-7	-24
Moins de 45 ans	71	62	57	-17	-9	-25
Plus de 45 ans	29	38	43	25	16	45
60 ans et plus	13	18	21	26	20	51

Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2008 et 2013.

### Zoom - La population des seniors continue de croître

La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus augmente continûment depuis 1999. En 2013, elles représentent 15 % de la population guadeloupéenne (3 points de moins que dans l'hexagone), soit près de 5,5 points de plus qu'en 1999 et 2,5 points de plus qu'en 2008. C'est la tranche de population qui croît le plus rapidement. Entre 1999 et 2013, elle a crû de 49 %, au rythme moyen annuel de 2,4 %. Leur proportion augmente particulièrement à partir de 80 ans (69 % de plus qu'en 1999, soit au rythme annuel moyen de 3,8 %). Les centenaires, sont dorénavant plus de quatre fois plus nombreux qu'en 1999 (figure 13).

Cette génération de seniors est plus représentative dans les dépendances, surtout à Terre-de-Bas, ainsi que dans les communes situées le long de la Côte sous le vent et au Nord-Grande-Terre.

Le taux de femmes parmi les personnes de 65 ans et plus est de trois points plus élevé que celui de la moyenne régionale (53,7 %). Pour chaque tranche d'âge quinquennal, plus elles avancent en âge, plus le taux est élevé : de 54 % pour les femmes de 65-69 ans, elles passent à 72 % pour les femmes de 100 ans et plus. Leur espérance de vie, supérieure à celle des hommes, explique que les personnes les plus âgées du département sont des femmes.

En Guadeloupe, un tiers des personnes de 65 ans ou plus vit seul en logement ordinaire (34 %), un peu plus qu'en Martinique (31 %) et que dans l'hexagone (31,6 %). Près de deux tiers vivent dans une cellule familiale. Les personnes vivant au sein d'un couple sont un peu plus nombreuses que celles vivant seules de trois points en Guadeloupe et de quatre points en Martinique, alors que l'écart est de 20 points dans l'hexagone.

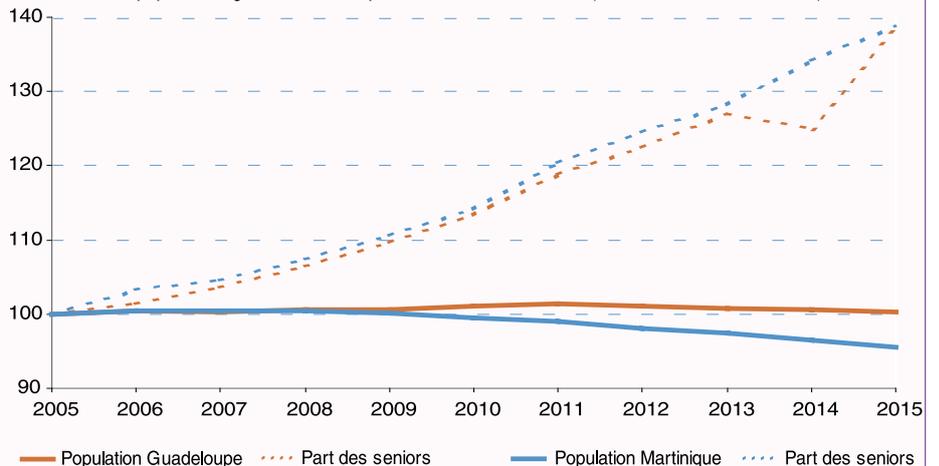
Les seniors vivant dans une communauté sont moins nombreux en Guadeloupe (1,6 %), qu'en Martinique (2,5 %) et que dans l'hexagone (5,8 %). Ces écarts, surtout avec l'hexagone, s'expliquent en partie par l'importance des services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées aux Antilles.

Les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes à vivre en solitaire (40 % contre 25 %). L'écart entre les deux sexes est moindre en Martinique (9 points) mais plus marqué dans l'hexagone (23 points) (figure 14).

Les taux de personnes âgées sont plus importants dans les communes du Nord-Grande-Terre, Sud-Basse-Terre et de la Côte-sous-le-vent, ainsi que dans les dépendances de Guadeloupe (figure 15).

### 13 La population des 65 ans et plus progresse régulièrement aux Antilles

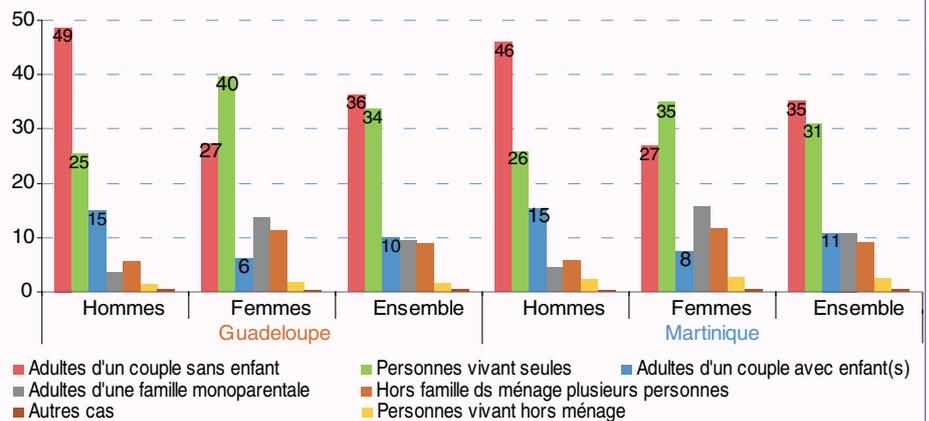
Croissance de population âgée de 65 ans et plus sur dix ans aux Antilles (en indice, base 100 en 2005)



Source : Insee - Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier.

### 14 Davantage de femmes âgées isolées que d'hommes aux Antilles

Mode de cohabitation des Antillais de 65 ans et plus par sexe en 2013 (en %)

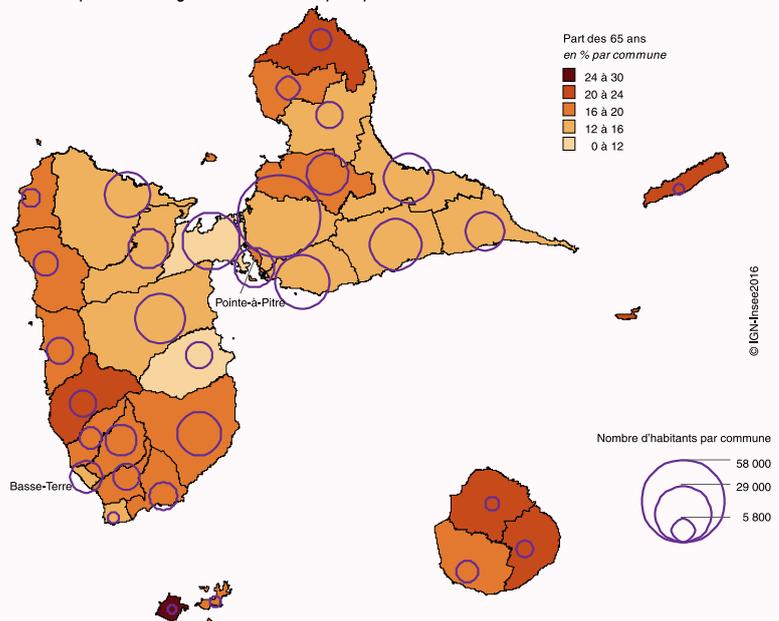


Champ : personnes de 65 ans et plus en Guadeloupe et Martinique.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

### 15 Une forte proportion de personnes âgées dans les dépendances

Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus par commune en 2013



Source : Recensement de la population 2013 (exploitation principale).